

Christian PUREN

[www.christianpuren.com](http://www.christianpuren.com), Bibliothèque de travail, Document 053

[www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/053/](http://www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/053/)

(3<sup>e</sup> version du 4 avril 2016)

## **UN EXEMPLE DE MISE EN ŒUVRE SIMULTANÉE DANS UN PROJET DES DIFFÉRENTES MATRICES MÉTHODOLOGIQUES DISPONIBLES (*corrigé*)**

Le présent document constitue le corrigé du document de même titre publié simultanément à la même adresse [www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/053/](http://www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/053/).

Le projet suivant a été présenté en juin 2001 à Rio de Janeiro (Brésil) par un enseignant guatémaltèque de français langue étrangère lors des SEDIFRALE XII, douzième Congrès latino-américain de professeurs et chercheurs de français langue étrangère.

L'objectif du projet, pour des élèves de FLE du centre-ville de Ciudad de Guatemala, était d'aller lire leurs traductions en espagnol de poésies françaises dans des classes de la banlieue « déshéritée » de la capitale. Ils ont dû pour cela réaliser six grands types d'activité différents :<sup>1</sup>

### **– Rappel de la consigne 1 (et de la remarque correspondante)**

1) *Cochez les cases correspondantes, en vous limitant pour chacune des six activités aux deux matrices qui seront naturellement privilégiées.*

Remarque importante : Toutes les matrices seront dans une certaine mesure mises en œuvre dans chacune de ces activités, en particulier la perspective actionnelle, puisque toutes sont au service d'un projet, ainsi que l'approche communicative, puisque la dimension collective de ce projet oblige à des interactions constantes entre participants. Les matrices à cocher ici sont celles que l'on peut considérer comme « privilégiées » dans le sens où ce sont d'elles que relèveront les principaux objectifs et par conséquent les principaux critères d'évaluation des activités correspondantes.

***Corrigé : (voir tableau page suivante)***

---

<sup>1</sup> Les différentes activités de ce projet sont reprises de l'article « Traitement didactique des documents authentiques et spécificités des textes littéraires : du modèle historique des tâches scolaires aux cinq logiques documentaires actuelles (avec quelques hypothèses pour des programmes de recherche) », [www.christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2012d/](http://www.christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2012d/).

<b>MATRICES MÉTHODOLOGIQUES PRIVILÉGIÉES</b>	<b>MA</b>	<b>AC</b>	<b>MP</b>	<b>PA</b>
1. concevoir eux-mêmes les grandes lignes de ce projet : quels établissements retenir, quels contacts prendre, comment présenter le projet à cette occasion, avec quelles finalités et quels objectifs ;		X		X
2. définir collectivement les critères de sélection des poèmes en fonction des finalités et objectifs retenus et les sélectionner, se répartir le travail en groupes ;		X		X
3. étudier de manière approfondie les poèmes choisis de manière à être capables de rendre, dans leur traduction en espagnol, le maximum de connotations, d'implicites et d'effets stylistiques en fonction du public visé ;	X		X	
4. traduire entre eux les poèmes, en justifiant et défendant leurs choix lorsqu'il y avait désaccord ; confronter leurs traductions, les argumenter, prendre les décisions collectives nécessaires ;	X		X	
5. préparer collectivement les lectures expressives et les réponses aux réactions, remarques et questions éventuelles de leur public ;	X		X	
6. réaliser leur projet dans les classes.		X		X

**MA** = méthodologie active, compétences interprétative et métaculturelle

**AC** = approche communicative, compétences communicative et interculturelle

**MP** = méthodologies plurilingues, compétences plurilingue et pluriculturelle

**PA** = perspective actionnelle–pédagogie de projet, compétences co-langagière et co-culturelle

### – Rappel de la consigne 2

2) Appliquez à ces mêmes activités la grille des différentes « orientations de l'agir » ([Document 026](#) en Bibliothèque de travail, <http://www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/026/>) de manière à ce qu'il y ait (1) cohérence dans l'application simultanée des deux grilles, et (2) variété maximale des critères d'évaluation pour l'ensemble des activités de ce projet.

Contrairement à ce qui était proposé à ce propos dans la première version de ce corrigé, on ne peut pas considérer l'activité 3 comme orientée « projet et communication » : ce serait incohérent avec le choix, pour cette activité, des matrices privilégiées dans le tableau ci-dessus. Pour qu'il y ait cohérence entre les deux grilles d'analyse, en effet :

– Les activités 1, 2 et 6 sont celles qui doivent être considérées comme orientées « communication et projet ». Pour l'évaluation du projet, il sera sans doute préférable, malgré tout, de ne retenir pour chacun d'entre elles qu'un critère d'évaluation, par exemple la communication en 1, la démarche de projet (le processus) en 2, et la réussite du projet en 6.

D'autres choix sont possibles, à discuter et négocier avec les apprenants : voir les différents critères utilisables pour les différents types d'évaluation (hétéro, auto ou co-évaluation, individuelle ou collective, etc.) présentés dans le dossier [2014b](#). « La pédagogie de projet dans la mise en œuvre de la perspective actionnelle », chap. 19, « La problématique de l'évaluation des projets » pp. 21-25, <http://www.christianpuren.com/mes-travaux-liste-et-liens/2014b/>. Il semble presque nécessaire, malgré tout, d'évaluer l'activité 3 prioritairement en termes de réussite – puisqu'il s'agit à ce moment-là de la réalisation du projet devant le public sur le terrain –, et qu'elle soit à la fois hétéro-évaluation (indice de satisfaction du public) et auto-évaluation collective (sentiment de réussite des apprenants auteurs du projet).

– Si l'on souhaite ne retenir pour chaque activité qu'une seule orientation/ critère d'évaluation, on pourra décider par exemple d'évaluer ou faire évaluer la langue pour l'activité 3, le processus pour la 4 et le produit pour la 5. Quel que soit le choix, il est sans doute préférable, même si

plusieurs orientations (/critères d'évaluation) sont assignables *a priori* à chacune des six activités, de ne retenir pour son évaluation qu'une seule, et qui soit différente de celle des autres, de manière à faciliter l'évaluation de l'ensemble du projet tout en prenant en compte le maximum de critères différents appliqués chacun à une activité déterminée.

### – Rappel de la consigne 3

3) *En comparant vos réponses, dégagez ensemble les quelques idées qui vous semblent s'imposer en conclusion de ce travail.*

Les trois idées qui s'en dégagent sont à mon avis les suivantes:

a) Les critères d'évaluation des activités successives d'un projet, sans être totalement arbitraires, laissent une marge importante de libre choix.

b) Il vaut mieux, pour évaluer l'ensemble d'un projet de la manière la plus complète et précise possible, diversifier les critères d'évaluation de ces différentes activités, ce qui permettra de n'utiliser éventuellement qu'un seul critère pour chacune des activités.

c) La conclusion qui s'impose des deux considérations ci-dessus est que les critères d'évaluation des différentes activités ainsi que les types d'évaluation (hétéro-/co- et auto-évaluation, individuelle et collective, etc.) doivent être soigneusement discutés et négociés préalablement entre l'enseignant et les apprenants.

### **Remarque :**

À la fin du Document 066, dans cette même Bibliothèque de travail (<https://www.christianpuren.com/bibliothèque-de-travail/066/>) on trouvera une autre analyse de ce projet pédagogique au moyen du modèle des "cinq logiques documentaires actuellement disponibles" (titre de ce document).